

LA VIE ANNAYSIENNE

Juillet - Août - Septembre 2021



Magazine municipal de la ville d'Annay-sous-Lens

www.annaysouslens.fr



LE GRAND RETOUR DE LA CULTURE

ATELIERS CULTURELS ET FESTIVAL LES ENCHANTEURS



RETOUR DE L'EXPÉRIMENTATION SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Urgence Dépollution de la gare d'eau ; c'est le calicot que vous pouvez voir au fronton de nos trois communes sur Annay – Pont-à-vendin – Estevelles.



Le collectif des élus des 3 communes, accompagné de riverains, vient une fois de plus d'exprimer sa colère à propos du désastre et des risques sanitaires que provoque l'amoncellement de déchets de toute nature sur les terrains privés de la gare d'eau. Ils ont lancé une pétition qui a déjà recueilli plus de 750 signatures papier et 13500 signatures numériques vérifiées pour en exiger le retrait mais aussi refuser les projets d'implantation de traitement de déchets industriels.

La négligence coupable des entreprises, qui, fonctionnant à bas prix, défient la réglementation surfent sur l'insuffisance des contrôles des services de l'Etat ce qui amène à des situations hors de contrôle. Elles provoquent ainsi des risques pour les activités des entreprises respectueuses voisines. La société EIFFAGE-MEN vient elle aussi condamner ces pratiques. Respectueuse de la législation, l'entreprise EIFFAGE-MEN dénonce les nuisances pour ses employés ainsi que sur l'impossibilité d'exploiter ses bâtiments – à moins de 5 m des tas de déchets ! Un comble !

Nos 3 communes rejointes par les communes limitrophes de VENDIN, HULLUCH, BENIFONTAINE, WINGLES mais aussi la CALL, renforcent leur arsenal d'actions pour obtenir la dépollution du site et le valoriser. Le Conseil Communautaire a d'ailleurs voté le 16 juin une motion en faveur de la dépollution de la gare d'eau.

Pourquoi pas un futur classement en zone naturelle au PLU de ce site remarquable ?

Ce sont en effet des projets nouveaux qui pourront rendre l'attractivité de ce site. C'est cette action que sont venus soutenir de nombreux élus lors de la conférence de presse le 27 mai, notamment le vice-président de la CALL chargé de l'environnement et la sénatrice Cathy Apourceau-Poly.

Nos communes et la CALL, avec l'appui de riverains, ont saisi un cabinet d'avocat spécialisé afin de poursuivre l'action par les voies juridiques. Il est de la responsabilité de l'Etat d'intervenir !

Yves Terlat,
Maire d'ANNAY

Au sein de l'un des derniers numéros de La Vie Annaysienne, nous vous avons présenté le projet d'expérimentation sur l'éclairage public. En effet, la commune a "profité" du couvre-feu pour tester un nouveau fonctionnement au sein duquel les lumières étaient éteintes de 22h à 5h du matin. Le but ? Réduire la pollution lumineuse et notre utilisation d'énergie ! Grâce à cela, la commune a pu économiser 2000 € par mois (hiver) et baisser sa pollution lumineuse sans que soit constatée une hausse des délits. Une mesure bonne pour notre planète et pour le budget. Les économies réalisées pourront être réinvesties pour la rénovation des éclairages publics.

C'est l'heure du bilan et pour cela, la ville vous propose d'exprimer votre avis sur cette expérimentation !

Comment ?

- Sur le site internet de la ville : annaysouslens.fr
- Grâce au coupon glissé dans votre mag à rendre directement en mairie

Reprise des locations de salles et de mobiliers !

Pour louer une salle municipale, vous pouvez contacter Monelle CAPRON au 03.21.14.21.29.

Pour louer du mobilier, vous pouvez contacter Margo POUPART au 03.21.13.44.29

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur

MAIRIE D'ANNAY SOUS LENS

Place Roger Salengro - 62880 ANNAY SOUS LENS

Horaires d'ouvertures :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tél : 03.21.13.44.20 / Fax : 03.21.70.35.74

Mail : mairie@annaysouslens.fr

Site Web : www.annaysouslens.fr

Directeur de Publication : Monsieur TERLAT

Directeur de Rédaction : Monsieur DUFOUR

Rédaction / Mise en Page : Service Communication

Crédits Photo : Les Élus, le Service Communication, les associations et Unsplash



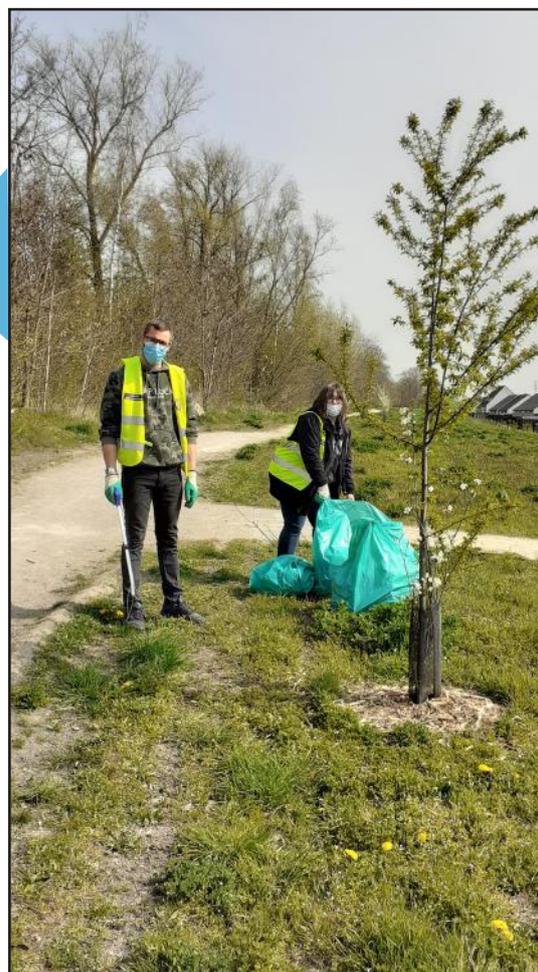
imprimé sous le label Imprim' Vert par l'imprimerie Hechter de Vendin les Bèthune

RETOUR EN IMAGES

Dispositif rue scolaire : La rue de l'école Pantigny est interdite à la circulation de 8h à 9h et de 15h à 16h au plus grand plaisir des enfants et des parents qui accèdent à l'école en toute sécurité !



La brigade environnement, mise en place par la commune, s'emploie à garder le Cavalier propre en organisant des opérations de ramassages. Bravo à elle !



Malgré les restrictions sanitaires, il a été possible de commémorer en petit comité le souvenir des victimes de la déportation le 25 avril et la Victoire du 8 mai 1945



Le 1er mai, fête des travailleurs, a pu être commémoré à Annay



DES ATELIERS CULTURELS POUR LES ENFANTS



La commune a cette année profité de la mise en place de deux dispositifs C.L.E.A (Contrat Local d'Education Artistique) par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. Organisés avec le concours de M. Dancoisne, adjoint à l'éducation, les C.L.E.A ont permis aux écoliers de participer à des ateliers avec des artistes de la région.

Un atelier sur le thème du Hip-Hop :

Les enfants de maternelle ont participé à un atelier d'éveil de la danse mais aussi de découverte du beatbox avec Nicolas de la compagnie Racines Carrées, le tout sous une forme ludique et instructive.

Au programme pour les primaires, découverte de l'histoire du Hip-Hop le matin et apprentissage des différents courants de danse et du beatbox l'après-midi.

Les enfants sont repartis de cette enrichissante journée ravis d'avoir pu sortir de leur quotidien et de découvrir une nouvelle forme artistique !

Un second atelier sur le livre accordéon :

Avec Louise de Contes, illustratrice, les élèves de CM1 et CM2 des deux écoles ont travaillé sur un livre accordéon, où tous leurs dessins se suivent. Les éléments de ce livre ont été repris sur de grands panneaux afin de créer un livre accordéon géant qui a été exposé dans les écoles ! De vrais petits artistes !

Début juillet, les deux projets vont se mêler le temps d'une représentation devant les parents et les élus pour montrer le résultat de ces temps artistiques.



INSERTION PROFESSIONNELLE : UNE JOURNÉE DE RENCONTRE POUR LES JEUNES

La ville avec l'aide de M. Alexandre DERISBOURG, adjoint à la jeunesse, ont accueilli à la maison des jeunes le Pôle-emploi et la Mission Locale pour une journée autour de l'insertion professionnelle le 27 mai dernier. 50 jeunes annaysiens ont été reçus lors de cette journée.

Les partenaires, venus avec plusieurs offres d'emploi cherchant preneur dans leur secteur, ont commencé par une courte présentation des secteurs qui recrutent mais aussi sur le

fonctionnement de l'apprentissage et les aides à l'insertion. Après ce tour d'horizon des opportunités, chaque jeune a pu profiter d'un moment avec un conseiller pôle emploi et de la mission locale afin de définir ou de cerner son projet professionnel et d'être accompagné au mieux par la suite.

Ce premier contact permettra un suivi adapté sur la durée et de leur proposer des offres d'emploi ou de formation correspondant à leur profil.



SÉNIORS

PERSONNES ISOLÉES : L'ACTION DE LA VILLE CONTINUE !



Dans ces moments de fortes chaleurs, si vous remarquez dans votre entourage, un voisin, un ami, un proche âgé, en situation de handicap, isolé ou que vous pensez vulnérable, n'hésitez pas à lui rendre visite, à l'informer des bons gestes et à le **signaler au service aux seniors de la ville (03.21.13.44.20)**.

Dans le cadre du plan canicule, la ville d'Annay met en œuvre

un dispositif de prévention en recueillant l'identité et les coordonnées des personnes qui en font la demande afin de garder le lien avec eux grâce au service Les Voisineurs.

Les voisins ont repris leurs visites qui se feront avec les jeunes recrutés en job d'été, pour le plus grand bonheur des personnes qui en bénéficient !

Les signes du coup de chaleur :

- Fatigue inhabituelle
- Fièvre
- Propos incohérents
- Crampes
- Maux de tête
- Vertige ou nausée

En cas d'épisode de forte chaleur, appelez le numéro d'information : **0 800 06 66 66**

En cas de malaise, appelez le SAMU : **15**

BUDGET 2021

ANNAY, C'EST...



76

Agents municipaux



4261

Habitants



16,7

Kilomètres de voirie



4,33

KM² de territoire



290

Repas de cantine par jour



40

Associations



140

Foyers inscrits aux
voisineurs



548

Enfants scolarisés
en primaire

DÉPENSES ET RECETTES : UNE VUE D'ENSEMBLE

Le budget d'une commune se compose de dépenses et de recettes qui doivent toujours être à l'équilibre. La structure d'un budget comporte deux parties : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement**. Il est important de comprendre la différence entre les deux :

- la section fonctionnement équivaut à des dépenses (ou des recettes) répétitives correspondant à une

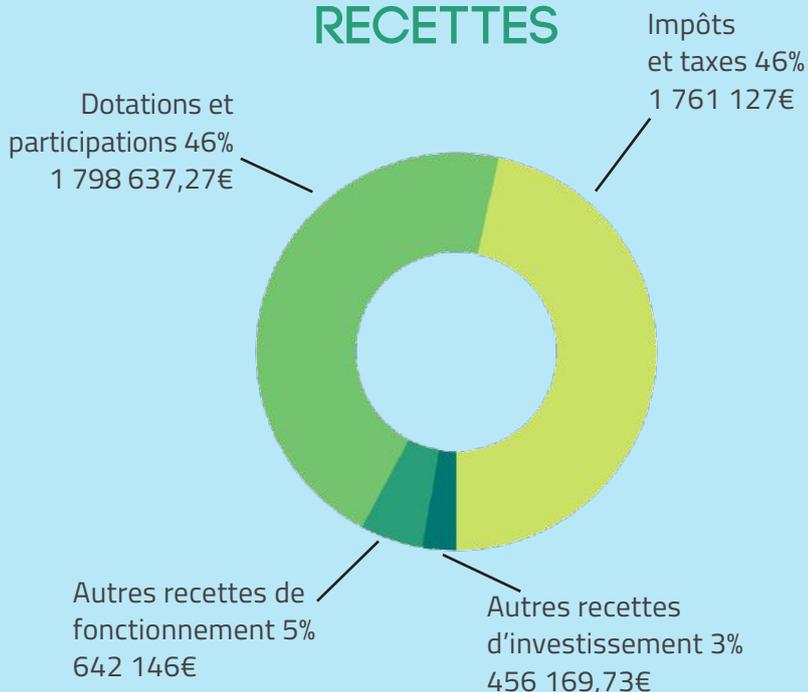
consommation immédiate et sans incidence sur le patrimoine : le paiement des salaires des agents par exemple, ou les repas de cantine des enfants.

- La section d'investissement procure un bien durable qui entre dans le patrimoine, avec pour effet de le conserver, de le renouveler ou de l'accroître : la rénovation de l'éclairage public par exemple.

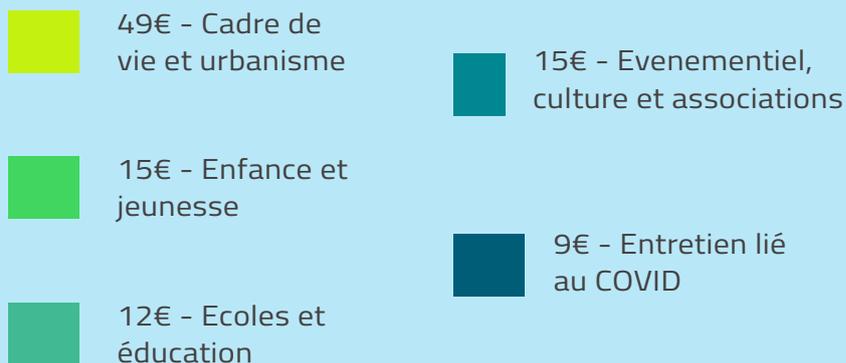
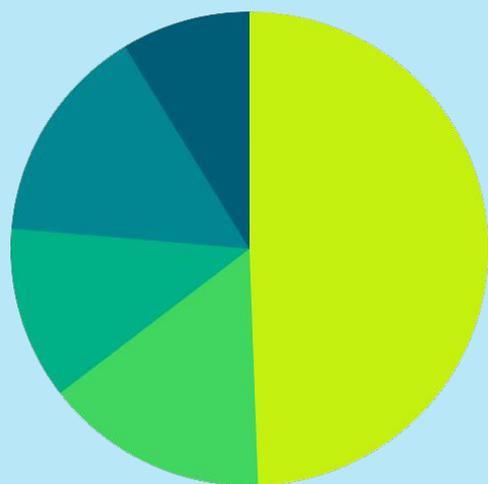
DÉPENSES



RECETTES



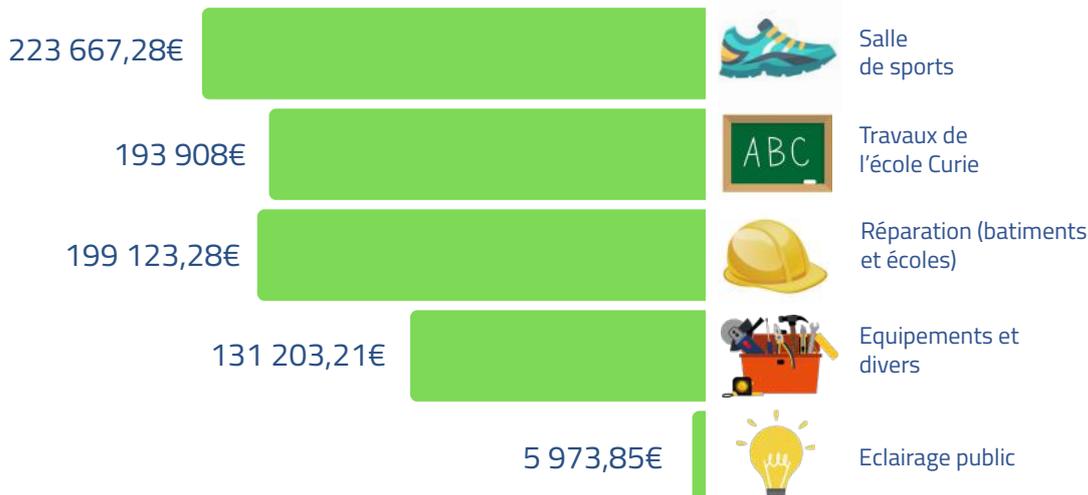
COMMENT SONT DIVISÉS 100€ DANS LES DIFFÉRENTS SERVICES ?



*calculé en fonction des dépenses de fonctionnement des services (hors salaires)

LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2021

Pour l'année qui arrive, la commune investira plus de 750 000€ en équipements pour ses habitants. Concernant la salle de sport, la ville est en attente de retours sur plusieurs demandes de subvention. Un budget supplémentaire sera proposé lorsque toutes les subventions seront connus.



MONTANT DE LA DETTE PAR HABITANT



La situation de la dette sur Annay continue de s'améliorer. En effet, un emprunt dédié au financement des travaux d'accessibilité s'élevant à 120 000€ a été clôturé en 2020. Aujourd'hui, la capacité de désendettement (cela

représente le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne) de la commune est très bas : environ 2 années quand la moyenne des communes françaises est de 8 ans. Il reste à la commune environ 700 000€ à rembourser sur 3 emprunts dont un se terminant en 2024. Les emprunts ont surtout été contractés afin d'investir dans le projet de Restructuration de la Cité Leclerc.

AMENAGEMENT URBAIN

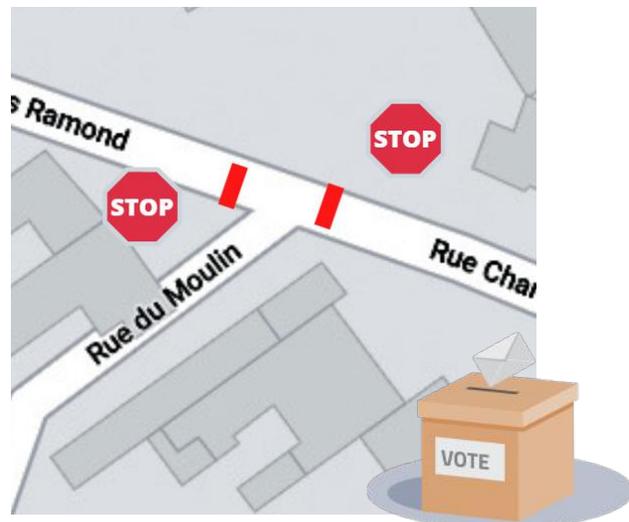
RETOUR SUR LA CONSULTATION DE LA RUE RAMOND ET DU MOULIN

En janvier, la commune a commencé une expérimentation concernant le schéma de circulation des rues Ramond et du Moulin. Plusieurs solutions ont été proposées et ont été testées par les riverains. Ils ont ensuite pu voter via le site internet de la commune pour leur solution favorite ! Les habitants du quartier ont eu pu discuter avec les élus venus récupérer leur vote directement en porte-à-porte.

Vous avez été une centaine de foyers à répondre à la consultation lancée : Merci de votre participation !

A la majorité, et avec un peu plus de 40% des voix c'est la solution n°2 qui a été choisie (2 stops) !

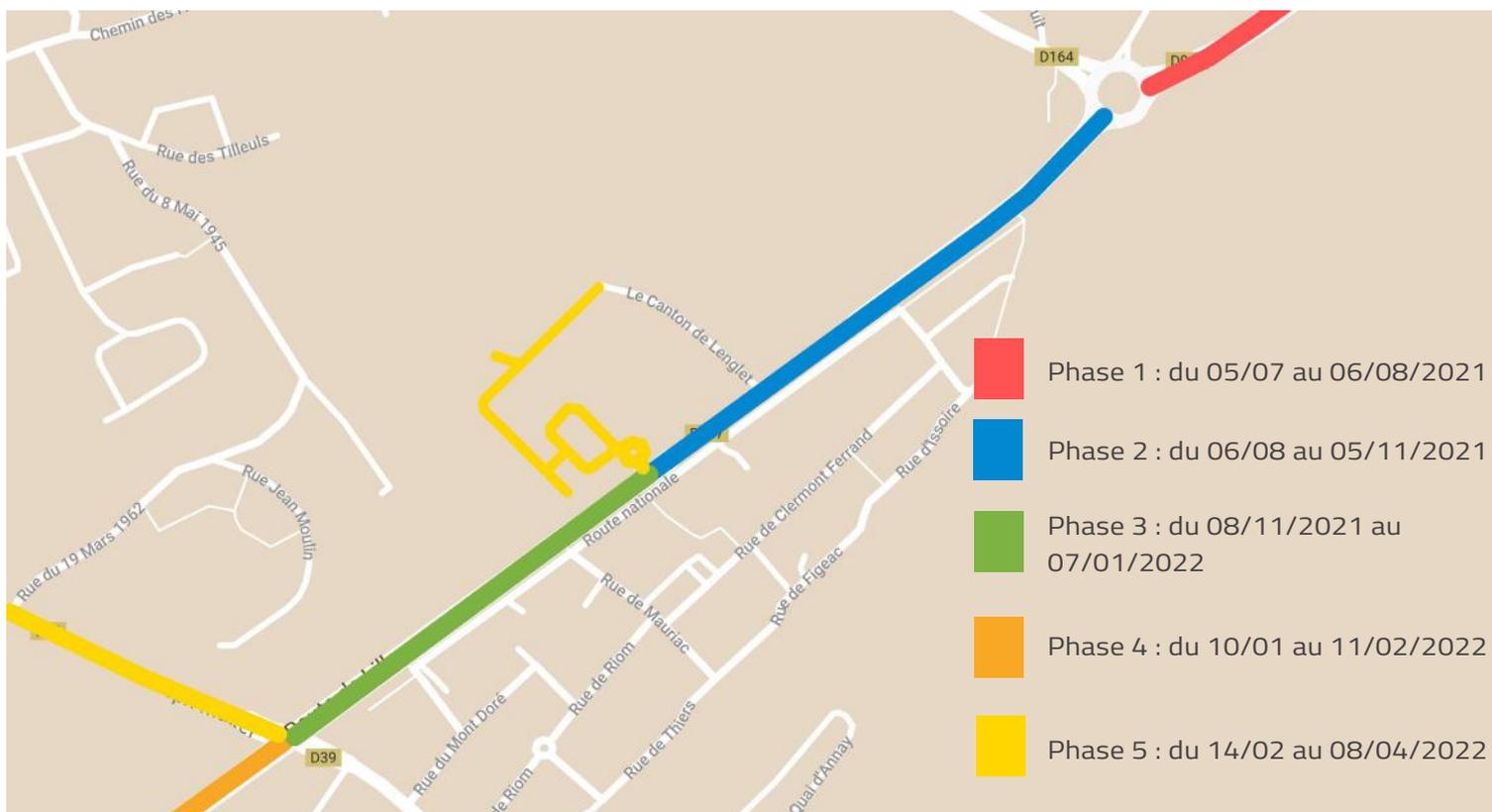
C'est finalement la solution n°2 avec les 2 stops qui a été déployée !



ASSAINISSEMENT RTE DE LILLE, CITÉ DELSAUX ET RUE MATTÉI

La Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, qui dispose des compétences liées à la gestion de l'eau et à l'assainissement a lancé son projet de raccordement au réseau de la cité Delsaux, de la rue Mattéi et de la route de Lille pour un coût de 1 167 000€ pour l'assainissement et 911 000€ pour l'eau potable.

Aujourd'hui, la CALL nous livre son premier planning prévisionnel de travaux, qui se déroulera par phase. L'accès aux commerces des rues concernées sera évidemment maintenu et les restrictions de circulation suivront, elles-aussi, les phases du planning.



FLEURISSEMENT PRINTANIER



PEINTURE



RÉFECTION DE VOIRIE



NOUVEAU CHEMINEMENT AU MARESQUAI



Afin de permettre le passage sécurisé de tous dans la cité du Maresquai, un cheminement doux y a été implanté.

Pour cela, l'entreprise annaysienne d'enrobés MEN a fait don des matériaux pour réaliser un petit chemin.

Les agents des services techniques de la ville ont préparé le terrain.

Et l'entreprise est venue poser l'enrobé de la petite route.

L'occasion aussi pour eux de présenter, en condition réelle, pour la première fois, un nouvel enrobé écologique réalisé à 100% en résine de pin !

Une belle démonstration de savoir-faire et de développement durable !

GARE D'EAU

UNIS FACE AU MASSACRE ÉCOLOGIQUE !

Dans le numéro du premier trimestre de la Vie Annaysienne, nous vous avons informés de la situation catastrophique de la gare d'eau encombrée de tonnes de déchets.

Les démarches de l'Etat auprès des entreprises peu scrupuleuses n'aboutissent pas ! Résultat : Les dépôts sauvages et les amoncellements de déchets continuent sur le secteur de la gare d'eau.

Aujourd'hui, l'Etat n'endosse pas suffisamment sa responsabilité de préservation de l'environnement face à ce désastre. Pire, des entreprises de traitement de déchets (sédiments) souhaitent s'installer sur notre territoire, malgré les risques sanitaires encourus par la population. Mobilisons-nous contre ce massacre écologique et sanitaire !

Les communes d'Annay, Pont-à-Vendin et Estevelles ont donc lancé une pétition

dans le but de faire réagir les pouvoirs publics. Vous avez été nombreux à y répondre favorablement : **plus de 13 500 dont 750 signatures lors du porte-à-porte de vos élus !**

Ils se sont réunis lors d'une conférence de presse le 27 mai, accompagnés d'habitants pour manifester leur mécontentement.

En effet, la mobilisation va bien au-delà des territoires d'Annay, Pont-à-Vendin et Estevelles, puisque les communes de Vendin, d'Hulluch ou encore de Bénifontaine se joignent au combat, au même titre que les signataires de la pétition en ligne qui viennent de toute la France. Après tout, l'écologie est l'affaire de tous ! Et pour preuve, le 16 juin, **une motion a été votée à l'unanimité à la CALL** demandant au Préfet de prendre la mesure du risque et d'intervenir dans les plus brefs délais et demandant à VNF de ne pas permettre d'installation sur le site sans concertation avec les habitants et les élus !



ENVIRONNEMENT

NETTE RÉUSSITE POUR LE JARDIN DE LA RÉSIDENCE LENGLET



Les habitants de la résidence Lenglet, les élus et une classe d'écoliers annaysiens se sont réunis le mardi 29 juin autour du projet du jardin participatif et d'une petite boisson !

Au programme, visite du nouvel espace Lenglet, co-construit avec ses habitants et atelier de reproduction de plantes. L'occasion pour les habitants déjà

investis de montrer les résultats et pour les jeunes curieux de découvrir le projet.

Verger, allées des plantes aromatiques ou encore espace détente. Tout a été pensé à l'Espace Lenglet pour améliorer le cadre de vie de notre ville.

Les enfants ont même pu repartir avec une petite pousse, un premier pas vers le jardinage !



Le 12 juin dernier, Annay a accueilli Tony Melvil dans le cadre du festival les Enchanteurs organisé par l'association Droit de Cité dans les communes du bassin minier. C'est l'histoire d'un concert créé comme une veillée, où les spectateurs prennent place autour d'un trio : Thomas Demuynck à la guitare, Sara Ruiz Marmolejo aux objets et autres textes, et Tony Melvil au violon et au chant. Une soirée mémorable pour ceux qui s'y sont rendus. Un premier concert depuis longtemps qui a visiblement ravi les spectateurs !

C'EST LA REPRISE DU JARDINAGE !

Avec l'arrivée des beaux jours, rappelons les horaires pour la tonte de votre pelouse

- les jours ouvrables, de 8h 30 à 12h et de 14h à 19h,
- les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h.

Pour rappel, il est interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre. Les propriétaires sont aussi dans l'obligation d'entretenir les limites de leurs terrains et de tailler leurs haies.



BIENVENUE MME NANCY CACHERAT !



Suite au départ de Mme Sanda HALFORD après plus de 15 ans à travailler pour la Mairie d'Annay, nous accueillons Mme Nancy CACHERAT. Annaysienne et anciennement superviseur en relation client, Mme CACHERAT officiera au service des ressources humaines. Bienvenue dans notre commune !

L'ÉTÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES !

Cet été, les jeunes Annaysiens seront accueillis au sein des centres de loisirs mais aussi du CAJ pour les ados. Au programme pour les accueils de loisirs : thématique environnement et médiéval ! Sorties et jeux seront de la partie au plus grand plaisir des enfants !



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

LISZKA Soline, le 20 Février
VITALE Jules, le 28 Février
GARCIA Mayrron, le 1er Mars
MARTINS Romane, le 03 Mars
MBU LETANG Joshua, le 22 Mars
ANDRE Sacha, le 12 Mars
LEFEBVRE LACHERY Méliana, le 16 Mars
DEDOURGES Owen, le 20 Avril
GAQUERE Romy, le 25 Avril
DEPARPE SINGIER Gabin, le 30 Avril
BOUILLET Mathys, le 10 Mai
LEBBADER Maho, le 18 Mai

PACS

MANNESSIER Kévin et CHERFAOUI Samira, le 03 Mars
CARRE Christophe et CARDON Jacqueline, le 23 Mars
TEFAL Abdessamad et CAUET Elodie, le 02 Avril
BRUNEAU Peter et POLCZYK Emeline, le 02 Avril
BOUTILLIER Ludovic et DUBUS Ophélie, le 09 Avril
TIMMERMAN Maxime et ALCOVERRO Maureen, le 3 Juin
CAOUREN Benjamin et DEROCLES Aurore, le 15 Juin

DÉCÈS

LALOUX Liliane Veuve DEROUCK, le 23 Février
LEGER Gérard, le 21 Février
PAGIE Henri, le 1er Mars
MORTREUX Veuve LESAGE Claudine, le 03 Mars
MARZYNSKI François, le 04 Mars
DEMARQUE Sylviane, le 11 Mars
GRENIER Pierre, le 25 Mars
CENDRÉ Monique veuve GRENIER, le 12 Avril
GORSKI Géry, le 15 Avril
HOUZIAUX Philippe, le 21 Avril
VAN DEN BOSCH Mauricette épouse BOUTHEMY, le 23 Avril
ROCHART Sébastien, le 23 Avril
NIEUWJAER Bernard, le 13 Mai
BECQUE Martine Veuve VIGOUREUX, le 16 Mai
BOURSIER Charline, le 17 Mai
WABLE Roger, le 20 Mai
SCARANTO Antonietta Veuve EVATORE, le 21 Mai
DEROY-CASIER Jean, le 24 Mai
TONNEAU Daniel, le 27 Mai

MARIAGES

MARIETTE Christophe et DELASSUS Sabine, le 10 Avril
DELVALLE Mickaël et VILELA Virginie, le 15 Mai
CHERET Guillaume et WALLE Nadège, le 15 Mai
JACQUET Nicolas et MASCLEF Audrey, le 19 Juin

LA VILLE D'ANNAY-SOUS-LENS
VOUS SOUHAITE A TOUS UN
BEL ÉTÉ 2021 !

